

RÈGLEMENT INTERNE DES RÉFRIGÉRATEURS DU CAMPING VERNEDA

Afin de garantir un service ordonné, hygiénique et équitable à tous nos clients, le camping établit les règles suivantes pour l'utilisation des réfrigérateurs disponibles dans les installations.

1. Types de réfrigérateurs disponibles

a) Réfrigérateur format casier (environ 30 L)

- Situés dans les zones communes.
- Il n'est pas possible de les déplacer vers l'emplacement.
- Une clé individuelle est remise.
- Caution : **10€**, qui sera intégralement restituée lors de la remise de la clé et après vérification du bon état et de la propreté du compartiment.

b) Réfrigérateur combiné (portable sur l'emplacement)

- Le personnel du camping l'apportera sur votre emplacement pendant votre séjour.
- Nécessite un **branchement électrique sur l'emplacement**.
- Caution : **50€**, restituée après vérification du bon état, de la propreté et du bon fonctionnement à la fin du séjour.

2. Réservations

- **Réfrigérateur format casier**: il doit être **réservé à l'avance sur le site officiel du camping ou en contactant la réception**.
- **Réfrigérateur type combi**: il se réserve **directement en contactant la réception du camping**.

Le nombre d'unités disponibles est **limité**.

La demande, qu'elle soit effectuée via le site web ou directement auprès du camping, **n'implique pas la confirmation** de la réservation tant que le client n'a pas reçu **l'e-mail de confirmation**.

3. Horaires de livraison et de restitution

- Livraison : à partir de l'heure d'arrivée (**13 h**).
- Restitution : avant l'heure de départ (**12 h**).

En cas de non-restitution dans les délais impartis, le camping se réserve le droit de vider le contenu, de le stocker temporairement et de retirer la glacière, sans droit à réclamation ou à remboursement partiel de la caution.



4. Caution et conditions de restitution

- La **caution** sera restituée après vérification que :
 - o Le réfrigérateur est rendu **propre, vide et en bon état**.
 - o Dans le cas d'un réfrigérateur de type casier, **la clé est restituée**.
- Les **dommages, pertes, perte de la clé ou salissures excessives** peuvent entraîner la retenue partielle ou totale de la caution.

5. État et entretien

Le client est responsable de l'utilisation et de l'entretien corrects du réfrigérateur pendant la période de location.

Il est strictement interdit :

- De manipuler le câblage ou les connexions électriques.
- D'introduire des produits sans emballage, des liquides non couverts ou des matériaux inflammables.
- D'utiliser le réfrigérateur à des fins autres que la conservation d'aliments et de boissons.

6. Causes externes et exonérations

Le camping **n'est pas responsable** de la perte ou de la détérioration des aliments ou des boissons pour des raisons indépendantes de sa volonté, telles que :

- Coupures ou pics de tension électrique.
- Pannes électriques externes.
- Mauvaise utilisation par le client.

7. Annulation du service

La direction du camping **se réserve le droit d'annuler le service** de réfrigérateurs pour des raisons externes, techniques ou de force majeure (pannes, maintenance, incidents électriques, etc.), s'engageant à en informer le client dès que possible et à rembourser les montants versés au titre de la location et/ou de la caution.

8. Acceptation du règlement

L'utilisation des réfrigérateurs implique **l'acceptation intégrale du présent règlement**.

Le camping se réserve le droit de le modifier à tout moment afin de l'adapter aux améliorations du service ou aux nouvelles dispositions internes.

VALABLE À PARTIR DU 24/10/2025

